



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE I

UMR 8167

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire des religions et anthropologie religieuse

Présentée et soutenue par :

Maureen ATTALI

Le : 11 décembre 2017

**Les fêtes nouvelles dans le judaïsme antique depuis
l'époque perse achéménide jusqu'à la fin de l'Antiquité.**

Sous la direction de :

Madame Marie-Françoise BASLEZ – Professeur, Université Paris-Sorbonne.

Membres du jury :

Madame Katell BERTHELOT – Directeur de recherche, CNRS.

Monsieur Daniel BODI – Professeur, Université Paris-Sorbonne.

Monsieur Emmanuel FRIEDHEIM – Professeur, Université Bar-Ilan.

Monsieur Martin GOODMAN – Professeur, Université d'Oxford.

Madame Édith PARMENTIER – Maître de conférences, Université d'Angers.

POSITION DE THÈSE

La thèse a pour objet de décrire et d'expliquer l'émergence et l'évolution, entre le VI^e siècle av. J.-C. et le VI^e siècle ap. J.-C., d'une cinquantaine de fêtes nouvelles apparues dans les communautés juives, que ce soit en Judée et dans les territoires voisins ou dans les communautés diasporiques installées dans tout l'espace méditerranéen. Le sujet s'inscrit dans une perspective récente des recherches en histoire antique où la fête est utilisée comme catégorie d'analyse pour mettre en évidence certains aspects relevant non pas du seul domaine religieux mais également ses implications politiques, sociales et culturelles. La démarche est donc double : du point de vue interne, on cherche d'abord à retracer et à expliquer les évolutions théologiques et liturgiques des communautés juives. Dans la mesure où la majorité du corpus est constitué de fêtes qui sont par essence locales ou bien dont la célébration était à l'origine circonscrite à un espace géographique déterminé, on s'attache à déterminer d'une part les dynamiques générales qui président au phénomène de création festive et d'autre part la diversité de ses manifestations suivant les lieux et les époques, ce qui nous conduira à évaluer le rôle de la fête dans les controverses qui opposèrent les différents courants du judaïsme antique. De plus, à partir de la disparition du royaume de Juda, la totalité des communautés juives vivent dans des territoires placés sous une domination étrangère, à l'exception de la zone d'influence des Hasmonéens en Palestine entre 141 et 63 av. J.-C. ; les fêtes sont donc fondées et célébrées dans un environnement où les juifs sont en contact avec des non-juifs, fût-ce, dans le cœur du royaume hasmonéen, à travers les relations entretenues avec les autres monarchies hellénistiques. Or, les fêtes nouvelles conservent, sous des formes diverses, des échos des événements militaires et diplomatiques tout en livrant des informations non négligeables sur l'état des relations sociales. C'est justement parce qu'elles reflètent une conjoncture historique repérable qu'elles se distinguent des fêtes traditionnelles dont on ne peut contextualiser historiquement la véritable origine et dont l'observance relève théologiquement de prescriptions divines¹. Dans cette optique, l'étude contribue donc à l'histoire générale du Proche Orient hellénistique, mais aussi à celle des royaumes lagide et séleucide puis de l'Empire

¹ Les fêtes considérées prescrites par Dieu sont décrites à plusieurs reprises dans cinq premiers livres de la Bible hébraïque, qui sont nommés en hébreu *Torah* et en grec *nomos*. Ces livres intègrent plusieurs calendriers culturels, lesquels mentionnent un nombre variable de fêtes. La mise en série de ces différents dispositifs nous fait connaître sept fêtes annuelles, dans l'ordre du calendrier culturel : Pâque, la fête des Azymes, la fête des Semaines, le Jour de la clameur (aujourd'hui *Rosh Hashanah*, « Nouvel an »), le Jour des Expiations et la fête des Tentes (qui intègre deux fêtes) auxquelles il faut ajouter un jour de fête hebdomadaire (sabbat) et un jour de fête mensuel, la néoménie (*rosh hodesh*).

romain. En outre, les fêtes qualifiées de « juives » ne sont pas toutes instaurées à l'initiative de juifs, en l'honneur de juifs - et au premier chef, de leur dieu – et par des juifs ; dans de nombreux cas, des personnages explicitement identifiés comme extérieurs à la communauté religieuse interviennent dans la fondation ou au cours de la célébration, ce qui permet d'aboutir à une vue d'ensemble des relations entre les communautés juives et leur environnement à l'échelle de la cité, de la Cour, du royaume ou de l'empire. Sur le plan diachronique, la possibilité de suivre l'évolution d'une même fête sur le temps long – 1200 ans pour les plus anciennement attestées – permet de pointer la modification des rapports de force. Par le biais d'un angle d'analyse *a priori* restreint, il devient possible d'éclaircir, de compléter voire de nuancer les conclusions tirées à partir de sources plus directes, que ce soit du point de vue de l'histoire événementielle ou de sa réception dans des pratiques commémoratives qui mettent en jeu la mémoire et donc l'identité d'un groupe.

Afin de pallier le caractère parcellaire des seules informations dont nous disposons parfois sur une fondation en particulier, on a utilisé les apports de l'anthropologie religieuse qui ont permis, grâce au comparatisme, de rattacher chaque fête à des types festifs bien identifiés, en particulier dans les civilisations de la Méditerranée antique. Pour un certain nombre de fêtes apparues à l'époque hellénistique, lesquelles constituent la majorité du corpus, le recours à cette méthode est à la fois facilité et justifié par la prédominance des sources juives écrites en grec, qu'il s'agisse de livres de la Bible grecque dite des Septante, d'apocryphes bibliques ou des œuvres d'auteurs juifs d'expression grecque comme Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe. La composition du corpus documentaire est radicalement modifiée sous le Haut-Empire, où la littérature grecque devient largement minoritaire par rapport à la littérature rabbinique en araméen et en hébreu ; ces écrits livrent l'essentiel des informations sur les fondations contemporaines tout en portant à notre connaissance des précédents de l'époque hellénistique que n'avaient pas fait apparaître les sources plus anciennes. Dans l'Antiquité tardive, les écrits rabbiniques, qui constituent la principale source sur l'évolution des fêtes déjà connues, sont utilement complétés par des sources exogènes en grec et en latin, œuvres de chrétiens qui se posent comme observateurs des pratiques festives juives et sont les seuls à mentionner des célébrations, qui, dans l'état actuel de la documentation, sont ignorées ou inconnues des sources juives. Toutes les informations explicites sur les fêtes nouvelles du judaïsme ancien sont tirées de sources littéraires de nature diverses, à compléter, dans le cas des fêtes inédites de la communauté de Qumrân, par les Rouleaux dont l'exploitation se situe à la frontière de la papyrologie et de l'épigraphie. Néanmoins, le recours aux inscriptions ainsi qu'aux sources

archéologiques a permis d'éclaircir des conceptions et des pratiques qui étaient mobilisées dans le cadre des fêtes nouvelles mais n'étaient pas spécifiques aux communautés juives. Nous avons ainsi pu nous appuyer, en nous fondant sur l'usage d'une langue commune, sur les parallèles fournis par les sources extérieures.

L'identification de fêtes nouvelles

L'objet des deux premiers chapitres est de dresser un inventaire des fêtes nouvelles en indiquant, dans la mesure du possible, leur nom, leur date et leur type ainsi qu'en exposant les circonstances historiques de leur apparition et, le cas échéant, de leur disparition. Chaque fête est repérée par sa mention la plus ancienne, pour autant que les débats de datation le permettent, sans d'emblée préjuger de l'historicité de sa célébration. Quand les textes fondateurs ne peuvent être datés avec précision, nous avons pris comme point de départ des sources qui rendent compte d'une réactualisation de la fête dans un contexte historique qu'il est possible de déterminer. On examine d'abord, dans le premier chapitre, les mentions de fêtes que des sources narratives en grec et en latin inscrivent dans un cadre historique à la fois précis et identifiable, à défaut d'être toujours précisément identifié. Les sources à proprement parler historiques ou historiographiques permettent d'identifier trois fondations hasmonéennes (Hanukkah, Jour de Nicanor, Prise de l'Acra), deux fondations en Égypte (fête des Septante et fête de Libération), deux fondations hérodiennes (anniversaire de l'avènement et Jours d'Hérode), deux nouvelles fêtes du Temple (Offrande individuelle des prémices et Offrande du bois) auxquelles on ajoute deux fêtes aléatoires signalées par la mémoire chrétienne (panégyrie de Mambré et Déposition de David et Jacob à Hébron). Du côté des fêtes bibliques non traditionnelles, trois sont connues par des textes à caractère liturgique ou assimilés (Pourim dans le Livre d'Esther, la fête de la Victoire du Livre de Judith et la fête des martyrs juifs du quatrième livre des Maccabées) tandis que les sources à caractère normatif permettent d'isoler trois groupes de fêtes : les jours de jeûne anniversaires du Livre de Zacharie, mais aussi les Jours des Saison et du Souvenir du Livre des Jubilés et cinq fêtes inédites de la communauté de Qumrân décrites dans le Rouleau du Temple.

Les fêtes nouvelles dans la mémoire juive antique

Le deuxième chapitre est consacré à la trentaine de fêtes qui ne sont mentionnées que dans des textes normatifs appartenant à la littérature rabbinique de l'Antiquité. Outre la catégorie des Jours de l'an, toutes sont d'abord mentionnées dans une liste composée en araméen entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle ap. J.-C et conservée sous le nom de *Rouleau des jeûnes* (*Megīlat Ta'anīt*). À l'exception d'un cas de dédoublement de fête traditionnelle (second

Pessah), toutes les solennités inscrites dans la liste sont des commémorations et relèvent de la catégorie des « Jours fastes (*yōm ṭōb*) ». Pour élucider leur origine, on a mis en place une méthode de croisement des sources fondées sur le repérage des dates, des anthroponymes et des toponymes, d'abord dans les sources antérieures à la composition du Rouleau, puis, si cette première exploration ne donne aucun résultat concluant, sur les sources postérieures - en l'espèce, les grandes compilations rabbiniques et les scholies médiévales du Rouleau - dont le contenu événementiel peut dans la plupart des cas être confronté avec des sources extérieures au corpus rabbinique. Malgré la persistance d'hypothèses multiples, entre lesquelles nous n'avons pas toujours pu trancher, on aboutit à une identification relativement précise : trois fêtes commémorent des dédicaces et inaugurations des murailles de Jérusalem, trois des prises de villes ou de sanctuaires, trois des départs d'ennemis et sept une abolition de la domination étrangère à Jérusalem ou en Judée ; sept marquent des restaurations cultuelles, trois sont des fêtes de réjouissance ambiguës liées à la mémoire de souverains persécuteurs (Alexandre Jannée, Hérode et Trajan) et trois sont des fêtes de Libération.

Nouveautés et remodelisations des fêtes

Le troisième chapitre analyse les innovations qui caractérisent les fêtes nouvelles par rapport au modèle biblique. La première réside dans la typologie, qui fait ici l'objet d'un exposé synthétique et d'une définition systématique après avoir été ponctuellement évoquée dans les deux premiers chapitres. On constate la prééminence de la commémoration historique, déclinée en fêtes de Guerre, fêtes de Restauration, fêtes de Libération et fêtes de la Loi. À cette première catégorie s'ajoutent les fondations honorifiques en l'honneur de bienfaiteurs ainsi que les fêtes dynastiques, les deux étant parfois difficiles à distinguer. Enfin, certaines célébrations procèdent du développement festif de rituels et de récits bibliques, lesquels s'inscrivent soit dans des catégories traditionnelles (fêtes de prémices) soit créent des types inédits dans le judaïsme, notamment le pèlerinage en dehors de Jérusalem sur des lieux de mémoire. Dans le cadre de commémorations liées à la mort de grandes figures de l'histoire sacrée, ces pèlerinages prennent la forme de visites de tombeaux. Du point de vue théologique, l'innovation principale réside dans le rôle central de l'épiphanie, qui suffit à justifier la fondation d'une commémoration joyeuse. En effet, suivant un principe théologique généralisé à l'époque hellénistique, la puissance d'une divinité se manifeste par ses interventions en faveur de ses fidèles et par l'ampleur des manifestations d'actions de grâces qui en résultent. Parallèlement, la théologie pénitentielle héritée des livres bibliques composés à l'époque néo-babylonienne est réinvestie pour faire émerger de manière définitive le type de la commémoration de calamités.

Du point de vue institutionnel, la légitimité d'une fête dépend de l'autorité dont peut se prévaloir son fondateur, que ce soit dans le domaine politique – ordonnance royale, vote de l'assemblée ou initiative privée – ou religieux, où le sacerdoce, le charisme et la piété constituent des critères déterminants. Cette dimension, déjà sensible à l'époque hellénistique, est particulièrement illustrée au sein du mouvement rabbinique ; un processus de modification des récits étiologiques permet alors la mise en conformité des fêtes héritées des périodes antérieures avec les conceptions théologiques des rabbins.

L'hellénisation des célébrations

Le quatrième chapitre est consacré au déroulement des célébrations, dont l'étude fait apparaître, en particulier à travers le lexique, de nombreuses similitudes avec les notions théologiques et les pratiques festives du monde grec. Dans la catégorie des offrandes consacrées émergent les dédicaces d'objets tandis que la place de l'holocauste recule au profit du sacrifice partagé donnant lieu à un banquet cultuel. Même en l'absence de sacrifice, le banquet de réjouissance apparaît comme le rite central de la plupart des fondations nouvelles, suivant un principe général d'autonomisation des rites. C'est dans ce contexte qu'on assiste au développement d'expressions liturgiques circonstanciées, dont les étiologies et descriptions de fondations nouvelles livrent souvent l'attestation la plus ancienne en contexte festif : c'est notamment le cas pour les prières, les lectures et les chants liturgiques, parfois exprimés à travers la forme grecque du chœur. D'autres rituels hérités du modèle biblique, comme l'usage du bouquet liturgique et le jeûne d'affliction, sont également hellénisés à divers degrés tandis qu'apparaissent des pratiques nouvelles comme l'eulogie funèbre commémorative. Le fait que la plupart de ces rites soient pour la première fois mentionnés en contexte diasporique permet d'envisager l'hypothèse selon laquelle ce n'est que dans une deuxième phase qu'ils auraient été intégrés à la liturgie du temple de Jérusalem.

Les fêtes nouvelles dans le temps et l'espace

Le cinquième chapitre s'intéresse à la situation des fêtes et à leur visibilité dans l'espace public et dans le calendrier. On détermine les dynamiques géographiques et spatiales qui président à leur diffusion, notamment dans une optique d'instrumentalisation à mettre au compte soit des fondateurs soit des célébrants. Dans le cas de la commémoration de la destruction du Temple, l'instrumentalisation peut également être mise au compte des autorités chrétiennes de Jérusalem qui assument temporairement le rôle d'organisateur. Les célébrations mettent en évidence un maillage territorial qu'illustre mais n'épuise pas l'apparition des synagogues, puisque la visibilité des fêtes se manifeste davantage par des rites de nature privée (illuminations, jeûne)

qui débordent dans l'espace public ou, alternativement, par de véritables spectacles se déroulant en plein air voire dans des bâtiments publics. Sur le plan calendaire, l'allongement global des séquences festives n'est pas seulement imputable à la multiplication des jours de fête à proprement parler mais s'explique également par une tendance générale à l'anticipation et au prolongement des caractéristiques festives. Ce phénomène affecte les relations intercommunautaires : il motive la mise en place d'une véritable législation externe sur les fêtes juives et multiplie les chances de coïncidences calendaires avec les fêtes célébrées par d'autres communautés religieuses, notamment avec les fêtes publiques.

Les fêtes nouvelles comme creusets d'intégration et d'exclusion

Le sixième et dernier chapitre porte sur la fonction sociale des fêtes dans le contexte des relations intercommunautaires et esquisse une périodisation à différencier selon les lieux. Dans la diaspora égyptienne d'époque hellénistique, c'est la loyauté des communautés juives envers le souverain lagide et leur volonté d'intégration qui prévalent et s'expriment à travers la mixité festive. À l'époque hérodienne apparaissent des fêtes politiques – avènement du souverain – dont la dimension religieuse est modulable. En Judée, une série de commémorations fondées dans le sillage de la première révolte juive contre la domination romaine concrétise un point de vue anti-romain qui ne parvient pas systématiquement à s'imposer et ne paraît pas trouver d'écho immédiat dans le reste de l'empire, où la signification des fêtes dépend de l'état des relations locales entre les communautés juives et les autorités. Malgré des décalages chronologiques importants, la multiplication des conflits armés restreint progressivement la fonction explicitement intégratrice des fondations nouvelles. L'émergence du christianisme renforce leur caractère ambivalent, puisqu'elles peuvent mettre l'accent soit sur la solidarité avec un groupe de persécutés avec lesquels les juifs peuvent revendiquer un héritage commun soit, à l'inverse, sur le rejet ; c'est dans ce contexte que Pourim apparaît comme le cadre d'éruptions de violences réelles ou symboliques. Les fêtes sont au cœur de la compétition entre les communautés juives et chrétiennes, comme l'illustre la législation – ecclésiastique, rabbinique, impériale – mais aussi la liturgie et l'étiologie. Selon la conjoncture, cette compétition peut prendre des formes pacifiques – circulation des conceptions et des pratiques, partage des lieux festifs – ou hostiles, à travers des rites de dérision.

